Madame, Monsieur,

Le chlordécone est cancérogène, perturbateur endocrinien, neurotoxique et spermatotoxique. L'expérience française de pacification sociale de la Guadeloupe et de la Martinique par ce puissant pesticide agricole organochloré a donné lieu à une pollution / contamination globale et durable de ces deux biotopes antillais.

A la demande du gouvernement français, sous la pression des lobbies de l'agrochimie, de la banane, de la pêche et de la viande, l'Union Européenne a édicté des Limites Maximales de Résidus (LMR) qui discriminent négativement tous les consommateurs de produits contaminés au chlordécone.

Il se trouve que plusieurs pays de l'actuelle Union Européenne sont consommateurs de tels produits et/ou ont été utilisateurs de chlordécone sans jamais toutefois en informer leurs populations ni mettre en place les politiques sanitaires et environnementales qui s'imposent.

De même, aucune disposition n'a été prise afin de prévenir et protéger les consommateurs étrangers de produits européens contaminés au chlordécone.

L'argumentaire de cette lettre ouverte constitue un ouvrage d'écologie politique, de responsabilité et d'initiative citoyenne. Il est aussi un manuel d'anticolonialisme. Puisse-t-il contribuer à la résilience de toutes les populations victimes d'une quelconque pollution / contamination !

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- 1 Ladite lettre ouverte signée de Joëlle VERDOL, romancière martiniquaise et de Philippe VERDOL, guadeloupéen, Maître de Conférences (MCF) à l'Université Antilles Guyane et Président de l'association EnVie-Santé (Environnement, Vie et Santé)
- 2 Son argumentaire complet (<u>disponible dès ce jour sous forme d'ouvrage aux Editions</u>
 <u>L'Harmattan, avril 2014, 229 pages</u>) rédigé par Philippe VERDOL et intitulé :

Du *chlordécone* comme arme chimique française en Guadeloupe et en Martinique & De ses effets en Europe et dans le monde - Plainte et demande de réparations -

Par le présent courriel, seule la Table des matières de l'argumentaire est transmise aux tiers.

- 3 Les statuts de l'association EnVie-Santé.
- 4 Le compte-rendu de la première réunion du Conseil d'Administration d'EnVie-Santé
- 5 Pour mémoire, une copie de ce courriel d'accompagnement.

En vous en souhaitant une bonne réception, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fait à Pointe-à-Pitre le 20 avril 2014,

Joëlle VERDOL et Philippe VERDOL.